

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S7M7008
- > En savoir plus : UFR STAPS <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

Plonger les étudiants dans une approche actionnelle voir professionnelle. Les amener en 2 ans aux exigences de la vie professionnelle.

Formation spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs qui répond au développement et à la professionnalisation du secteur de l'événementiel sportif et à l'émergence de nouvelles pratiques sportives et de loisir.

Objectifs

- * se présenter, parler avec aisance, rédiger /répondre à un email, soutenir une conversation téléphonique sur un sujet précis d'ordre professionnel en priorité
- * se familiariser avec le lexique de l'événementiel, du marketing, de la publicité
- * faire de la communication multi-canal sur un événement sportif,
- * comprendre des documents audio/vidéo liés au domaine de spécialisation
- * comprendre des documents écrits techniques, scientifiques ou de vulgarisation dans le secteur du sport

- * s'entraîner à la prise de parole en continu (présentation de projet) interaction (entretien d'embauche, démarcher un sponsor, s'entretenir avec un responsable d'une entité sportive...)

Évaluation

SESSION 1 : Mode standard :

- Présentation orale d'une problématique ancrée dans le contexte professionnel à présenter et soutenir avec support Powerpoint (50% de la note finale à mi module)
- Contrôle continu de mi-semestre : Présentation orale sous la forme d'un projet qui peut être traité de manière individuelle, ou en binôme ou en groupe autour d'une problématique discutée en amont en classe
- Examen écrit évaluant les compétences suivantes : compréhension orale, compréhension et expression écrite (50% de la note finale en fin de module)

Mode dérogatoire : Examen écrit évaluant les compétences suivantes : compréhension orale, compréhension et expression écrite (100% de la note finale en fin de module)

SESSION 2 : Un travail écrit d'une durée de 1h à 1h30 compréhension écrite d'après un article de la presse sportive composé de questions et d'une thématique à développer sous la forme d'une rédaction de 200 mots environ.

Compétences visées

Niveau CERL minimum B2/C1

- * participer à des réunions dans le domaine d'expertise, s'il reçoit l'aide nécessaire pour comprendre certains points
- * présenter, soutenir des projets personnels et professionnels, dispenser des conseils
- * parler de soi et de la vie professionnelle.
- * expliquer éducation, expérience, forces et faiblesses, discuter parcours professionnel.
- * parler des processus physiques et mentaux pour améliorer l'exercice du métier et l'efficacité au travail.
- * utiliser un langage approprié y compris formuler des requêtes, compliments et exprimer sa sympathie.

- * faire face aux situations difficiles relativement complexes qui surviennent dans des contextes sociaux et professionnels

Ressources pédagogiques

Syntaxe et vocabulaire English Grammar in Use with answers de R. Murphy

sites [www.e-anglais](http://www.e-anglais.com) - <https://englishteststore.net/>

<https://learnenglishteens.britishcouncil.org/vocabulary/beginner-vocabulary/sporting-events>

Dictionnaire en ligne : www.linguee.fr <https://www.wordreference.com/fr/>

Contact(s)

> **Christine Santucci**

Responsable pédagogique
csantucci@parisnanterre.fr